SOUSVILLE

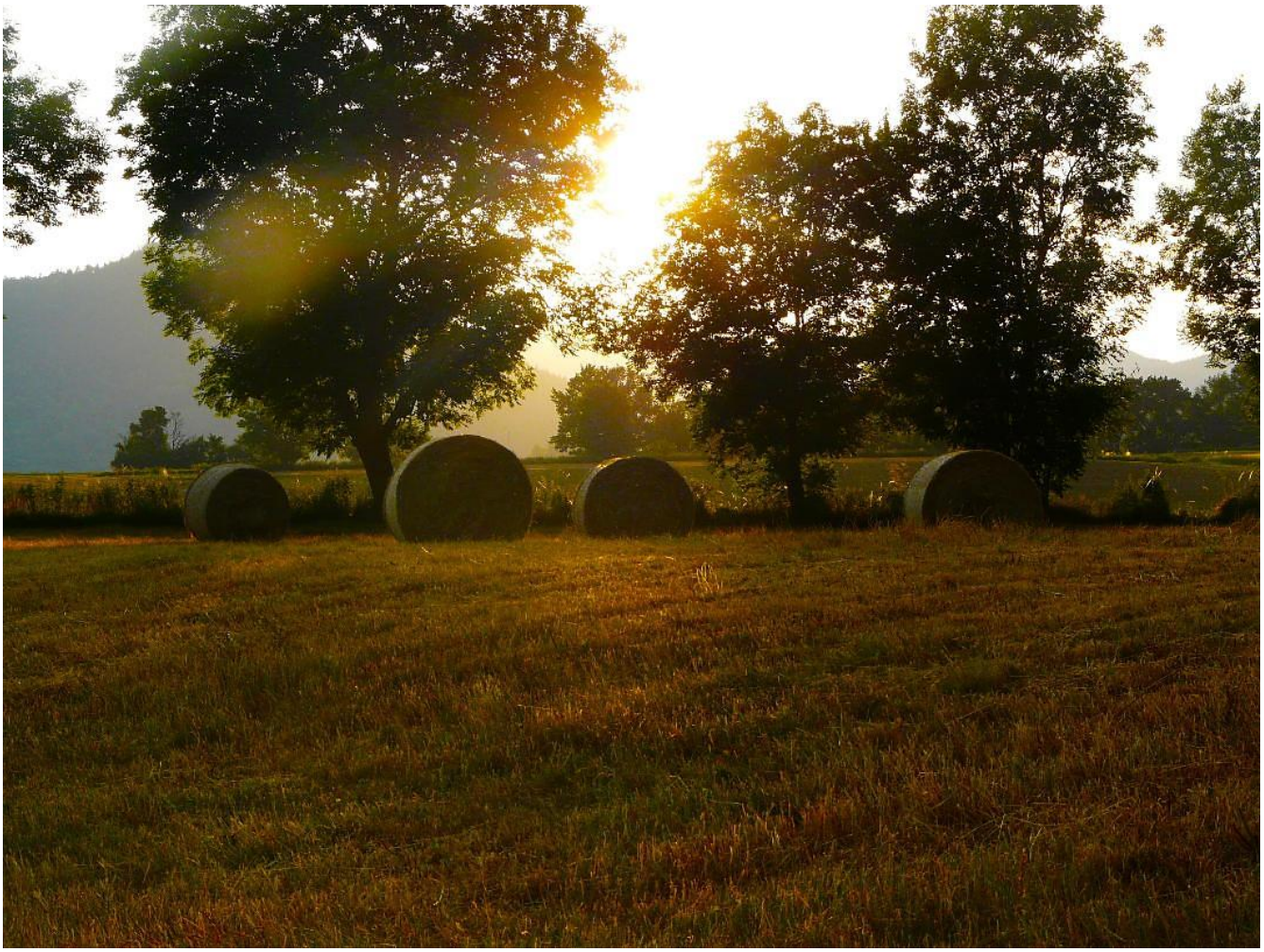

2023

LE MOT DU MAIRE



L'année 2023 s'est terminée avec son lot de conflits et ses aléas climatiques et nous ne pouvons que le déplorer et souhaiter que les choses s'apaisent.

Pour notre petite commune heureusement pas d'évènements dramatiques et une belle reprise des activités :

- Le concours de belote le 25 mars

- un événement émouvant : la cérémonie en hommage à Jean-Noël Luyat le 17 juin

- La conférence de M. Dolmadjian sur le génocide arménien et la présentation de son livre « Meurs et devient » du génocide à l'exil » le 23 septembre

- La création d'un comité d'animation présidé par Christelle Portet

- La cérémonie du 11 novembre devant le monument aux morts à la mairie

- Le repas de fin d'année des anciens au restaurant l'O à la bouche le 26 novembre

- Le goûter de Noël intergénérationnel le 10 décembre

Toutes ces activités concourent à apporter plus de convivialité dans notre commune.

En ce qui concerne les travaux, il y a eu la rénovation et l'aménagement de la salle du rez-de-chaussée de la mairie avec une mise aux normes d'accessibilité. L'achat d'un bureau pour la secrétaire et une opération d'entretien de la voirie.

Pour 2024 deux dossiers sont à l'étude et en recherche de financement : les travaux de sécurisation des personnes et des biens pour faire face aux écoulements d'eau et aux dégradations de la route au Villaret-Reynaud et l'achat de filets pare-neige pour la montée de la tuilerie.

C'est aussi avec la communauté de communes que sont discutés et élaborés les projets du territoire Matheysine :

L'Alpe du Grand Serre avec prochainement la décision de poursuivre ou non l'activité.

Le tourisme avec l'aménagement de la prairie de la rencontre.

La collecte des biodéchets qui devrait se mettre en place en 2024.

La prochaine prise de compétence par la CCM de la gestion de l'eau et de l'assainissement prévue au 1er janvier 2026.

Le projet de territoire qui en est à sa phase de construction qui devrait permettre de lancer des projets concernant l'ensemble du territoire Matheysine.

Une réflexion est en cours sur les ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) pour essayer de développer l'offre.

Le projet social global qui devrait améliorer l'accès aux soins et aux prestations sociales.

Nous sommes aussi tributaires de réformes imposées par l'état, notamment la loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette) et sur les énergies renouvelables.

A Sousville nous sommes 145 habitants suivant le dernier recensement, nous avons eu à déplorer le décès de Mme Sandra Lucienne, maman de Patrick Sandra, et celui de Mme Fernande Desmoulins maman de Marie-Joëlle Desmoulins tous deux conseillers municipaux.

Je tiens à souligner l'excellent travail des membres de la commission d'action sociale qui a remplacé le CCAS. Ils ont travaillé sur deux sujets en direction des habitants :

- Le transport à la demande (TAD), les réponses aux questionnaires distribués dans les boîtes aux lettres montrent qu'il n'y a pas de demande dans l'immédiat. Ce dossier a été classé mais pourrait être remis à l'ordre du jour si le besoin s'en fait sentir.

- La gestion des déchets verts : une réflexion est en cours pour la mise en place d'un système de ramassage et d'évacuation des déchets dus à la taille des haies ou tonte de pelouse vers la déchetterie intercommunale.

Je remercie chaleureusement les élus du conseil municipal pour leur implication dans la vie de la collectivité dans un esprit de bonne entente, car même si Sousville est une petite commune rurale, il y a toujours quelque chose à faire.

En parallèle je tiens à souligner le travail efficace de notre secrétaire de mairie, Christelle Second, sans qui tout cela serait bien plus complexe à mettre en place. Je la remercie au nom de l'équipe municipale pour son implication.

Avec l'ensemble du conseil municipal je vous souhaite une bonne année 2024 qu'elle réponde à vos attentes.

Dépenses budgétaires 2023

Principales dépenses sur le Budget EAU

Montant global voté : 164 503.24 € (Fonctionnement et Investissement)

Dépenses pour l'entretien des réseaux : 1081.43 €

Dépenses pour les analyses d'eau : 354.38 €

Emprunt à rembourser : 3647.03 €

Recettes pour la vente d'eau : + 14 479072 €

Principales dépenses sur le Budget Principal (M57)

Montant global voté : 193 765.76 € (Fonctionnement et Investissement)

Dépenses d'Electricité : 4257.08 €

Dépenses d'Entretien des terrains : 1380.00 €

Dépenses d'Entretien de la Voirie : 10212.60 €

Dépenses d'Entretien des Réseaux : 7042.70 €

Maintenance : 3425.96 €

SDIS : 3477.48 €

Charges de Personnel : 19262.39 €

Emprunts : 4943.49 €

Ecoles : 3455.06 €

Accès PMR de la salle du rez-de-chaussée : 13588.68 € subventionné pour 6615.00 €

Achats de mobilier (secrétariat + banc) : 1026.71 €

Subventions accordées en 2023

ADSM 38 : 50€

AFM téléthon : 50€

CAPABLES : 50€

Football club sud-isère : 50€

Sapeurs-pompiers volontaires : 50€

Ligue contre le cancer : 100€

ADMR : 210€

ACCA Diane de Sousville : 350€

Judo club murois : 50€

Cyclotouristes matheysins : 50€

Rose altitude : 50€

Rugby club murois : 50€

Secours populaire : 50€

Vivre et vieillir en Matheysine : 115€

Tichodrome : 28.25€

Travaux dans la commune en 2023

Coupe de l'arbre du jardin municipal

Pose de la table de pique-nique



Intervention sur l'éclairage public

Entretien des espaces verts

Entretien de la voirie communale et débroussaillage

Travaux de maintenance ONF

Maintenance bureautique et informatique



TRAVAUX A LA MAIRIE

Cette année les travaux de réfection de la salle communale ont commencé avec la mise aux normes des toilettes, pour cela la cloison a été démolie. L'association CAFES a effectué les travaux :



- Installation de deux cloisons pour les toilettes avec une vasque pour se laver les mains
- Pose d'un carrelage et de la faïence des toilettes
- Mise en place d'un évier derrière le comptoir
- Pose de prises
- Détapisser, reprendre et peindre les murs de la salle
- Peinture des portes







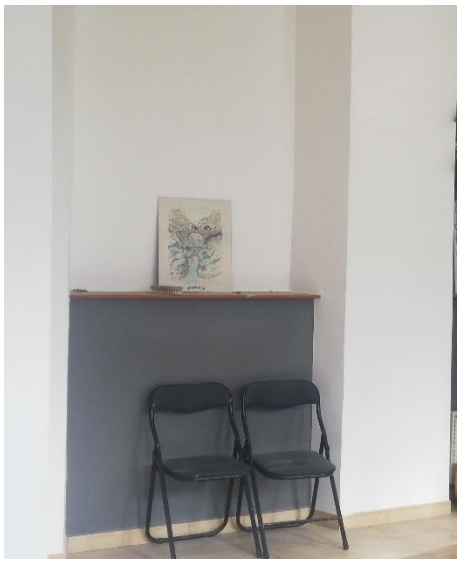





Dans le jardin communal l'arbre a été coupé et une table avec des bancs a été installée, chacun peut venir en profiter.









Intercommunalité 2023

Principales décisions

Fin du projet de la gare du temps avec Gorgy Timing (ancienne gare de La Mure).

Elaboration et signature de la Convention territoriale globale avec la CAF, la MSA, le Département pour l'action sociale afin d'articuler les politiques familiales et sociales du territoire avec un travail sur les ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) et l'accès aux droits.

Aménagement de la Praire de la Rencontre à Laffrey avec le début des travaux.

Deuxième édition du Salon de l'agriculture et de l'alimentation de la Matheysine.

Aménagement de l'espace naturel sensible des Gillardes avec des toilettes sèches et une nouvelle signalétique.

Alpe du Grand Serre : projet de station 4 saisons en attente des financements de l'état.

Projet de territoire pour définir des politiques publiques et des actions répondant aux besoins de la population du territoire Matheysin pour les années à venir avec la fin de l'état des lieux.



INTERCOMMUNALITE

Salon de l'Agriculture et de l'Alimentation en Matheysine

Le deuxième Salon de l'agriculture et de l'alimentation en Matheysine s'est déroulé les 29 et 30 septembre à Susville. Organisé par la Communauté de communes de la Matheysine (CCM) ce fut l'occasion de rencontrer les agriculteurs et producteurs locaux notamment lors d'un marché, il était aussi possible d'admirer des animaux, et d'assister à des démonstrations comme la traite des chèvres ou la tonte. Il y avait également de quoi se restaurer. Une belle journée pour découvrir les nombreuses ressources du monde agricole de notre territoire.

Les sousvillois étaient investi dans cet évènement sur différents stands.











Quelles autorisations, pour quels travaux ?

DP : Déclaration **P**réalable
PC : Permis de **C**onstruire

TOIT
Tuiles (réfection de toiture) : **DP**
Auvent, préau
- < 5 m² : **aucune formalité**
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation
- < 5 m² : **aucune formalité** si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
- < 20 m² : **DP**

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX : DP

FAÇADE, RAVALEMENT : DP

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIEURES : DP

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)
- Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : **aucune formalité**
- Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : **aucune formalité**
- Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : **DP**
- Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : **PC**

GARAGE
- < 5 m² : **aucune formalité**
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**
- Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : **DP**

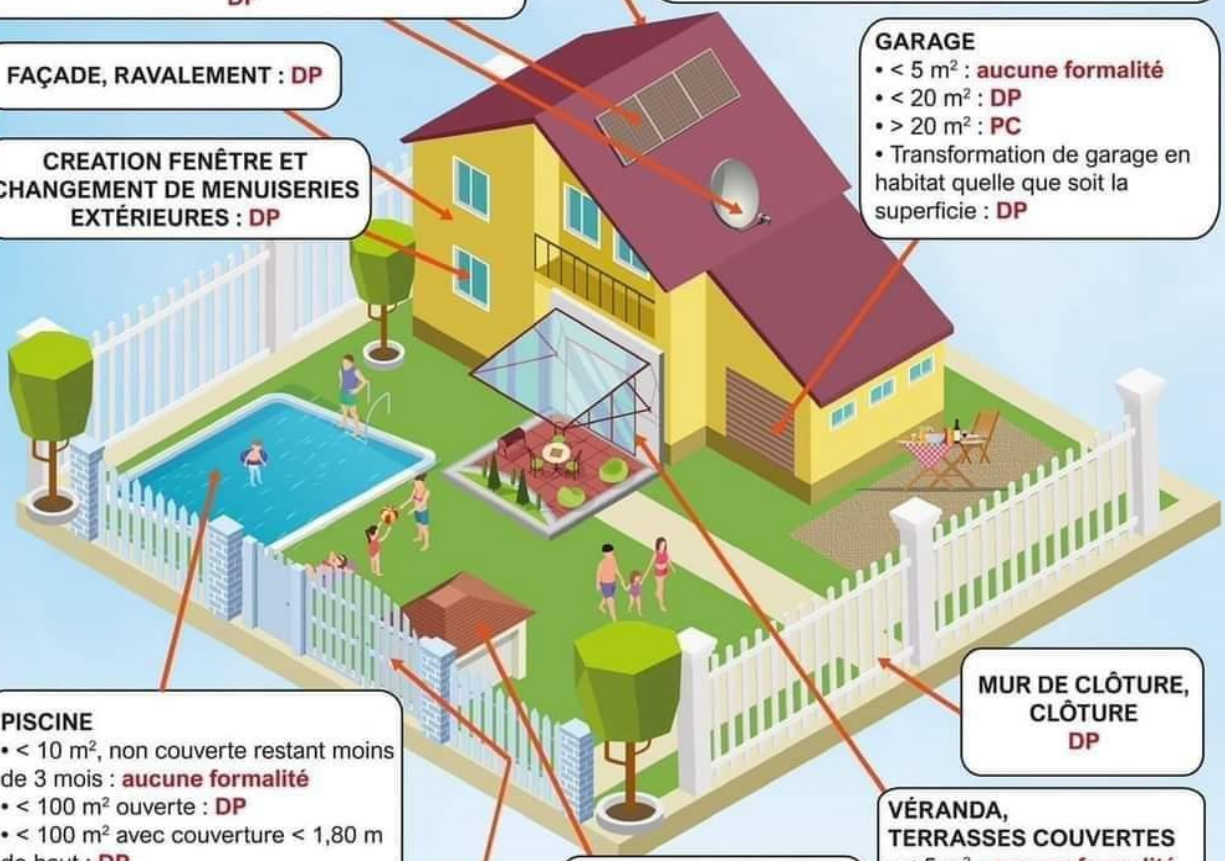

PISCINE
- < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : **aucune formalité**
- < 100 m² ouverte : **DP**
- < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : **DP**
- > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : **PC**

PORTAIL DP

CABANE BOIS OU BÉTON
- <5 m² : **aucune formalité**
- <20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE DP

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES
- < 5 m² : **aucune formalité**
- < 40 m² : **DP**
- > 40 m² : **PC**

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :
- Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
- Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².

Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Frelons et autres insectes



En matière d'émissions de particules fines :



14 000 km parcourus par une voiture essence récente

13 000 km parcourus par une voiture essence ancienne

13 000 km parcourus par une voiture diesel récente

1 800 km parcourus par une voiture diesel ancienne

=



50kg
de végétaux brûlés à l'air libre (environ 5 sacs de 60 litres de déchets végétaux)

=



3 semaines de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière au bois performante

3 jours de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière au bois peu performante type foyer ouvert

INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE

Le secrétariat est ouvert au public **le mercredi de 9h à 12 h.**
Pour tous renseignements vous pouvez joindre la mairie : ☎ 04 76 81 35 83
mairie.sousville@wanadoo.fr
En dehors de la permanence vous pouvez solliciter un rendez-vous auprès de Mr le Maire.

Nuisances sonores :
Des horaires pour l'utilisation d'engins bruyants sont à prendre en compte :
Lundi à vendredi : de 8h30 à 19h
Samedi : de 9h à 12h – de 15h à 19h - Dimanche et jours fériés : de 10h à 12h

Animaux errants :
Nous rappelons que l'arrêté relatif à la divagation des chiens et des chats, en date du 8 octobre 2008, est toujours en vigueur.

Taillage et élagage :
Il est obligatoire de couper les branches des arbres ou arbustes qui vous appartiennent sous les lignes téléphoniques et électriques basse tension, ainsi qu'à proximité des éclairages publics.

Salle communale :
Il est possible de la louer au tarif inchangé de 100€ pour les Sousvillois. Pour tout renseignement ou réservation, contacter la mairie.

Liste électorale :
La mairie reçoit directement la liste des jeunes personnes, âgées de 18 ans domiciliées sur la commune pour leur inscription d'office sur la liste électorale. **Les inscriptions sur les listes électorales peuvent avoir lieu tout au long de l'année.**

Recensement militaire :
Le recensement militaire est obligatoire pour tous les jeunes de 16 ans. Il doit être effectué en mairie au plus tard 3 mois après le seizième anniversaire avec le livret de famille, et un justificatif de domicile de moins de 3mois. La mairie délivrera alors une attestation de recensement à conserver.

INFORMATIONS PRATIQUES

Transport scolaire :

Un ramassage scolaire est en place sur la commune afin de connaitre les horaires et les arrêts vous pouvez consulter le site de la région, avec la carte Oura.

Transport en commun :

Les horaires et les lignes passant sur la commune sont en mairie et il est possible de trouver les renseignements sur le site suivant :
https://carsisere.auvergnerhonealpes.fr/ 04 26 16 38 38 du lundi au samedi 7h à 19h

HORAIRES DE LA DECHETTERIE

Du lundi au vendredi :
de 7h30 à 17h00 non stop
Le samedi :
de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

TEL : 04 76 81 20 14
Tout dépôt de déchets (dont les abandons d'épaves) est interdit sur l'espace public et sur le terrain d'autrui. Ces dépôts sauvages de déchets sont une source de pollution des sols, des eaux, de l'air et de dégradation des paysages. **Il est également interdit de déposer des encombrants » autour des moloks.**

CARTES GRISES

Toutes les informations pour une demande de carte grise sont sur le site de la préfecture.

CARTE NATIONALE D'IDENTITE-PASSEPORT

Pour les demandes de carte nationale d'identité et **passeport une pré-demande en ligne se fait sur le site de la Préfecture de l'Isère.** http://www.isere.gouv.fr

Après inscription sur le site, vous devrez prendre rendez-vous auprès d'une mairie équipée(La Mure, Mens, Bourg d'Oisans). **La présence physique de la personne est indispensable lors du rendez-vous quel que soit l'âge.**



INFORMATIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES

Bornes incendies (hydrants)



La vérification des bornes a été faite courant 2023.
Aucune anomalie nouvelle n'a été constatée.

Centre de secours / S.D.I.S



Le montant de la cotisation en 2023 est élevé à 3477.48.

M. Vallé est le représentant de la commune auprès des sapeurs-pompiers de la Mure.

Cimetière

Le montant de la participation financière de notre commune pour le cimetière de la Mure s'est élevé en 2023 à 610.49€.

Perception

le percepteur, Sylvie ESPINASSON garde le pouvoir permanant de poursuivre en cas de non-paiement des factures émises par les communes.

Premiers secours :



Un défibrillateur est à la disposition du public sur la façade de la mairie

- Commission de contrôle des listes électorales :

M René Emilien Moussier ; Mme Evelyne Gauthier. ; Mme Christelle Portet

CPTS LMST

MON AVIS COMPTE !

LA SANTÉ, TOUS CONCERNÉS



ENQUÊTE PUBLIQUE
SOINS NON PROGRAMMÉS ET TÉLÉMÉDECINE

Quelques minutes de mon temps contribuent à améliorer l'accès aux soins sur mon territoire pour ma santé et celle de mes proches !

POURQUOI ?

Nous sommes **tous concernés** par les enjeux liés à l'accès aux soins sur notre territoire !

L'objectif de cette enquête est d'identifier **ce dont vous avez réellement besoin** pour vous faciliter l'accès aux **soins non programmés*** et à la **télémédecine**.

**nécessitant une prise en charge dans les 48h sans relever des urgences.*

COMMENT ?

Chaque avis compte !
Pour nous aider, vous pouvez compléter le questionnaire en ligne.

Vous retrouverez le lien sur notre **site internet** ou nos **réseaux sociaux**.

Pour y accéder, vous pouvez également scanner le **QR Code** ci-contre.

QUAND ?

Dès maintenant et **jusqu'au 29 Février 2024.**.

Les porteurs du projet rédigeront ensuite un rapport présentant les résultats.

Une réunion publique d'information suivie d'un débat sera organisée.

Qui sommes-nous ?

Association de professionnels de santé et du secteur médico-social, nous avons à cœur d'améliorer la prise en charge de la santé des habitants en Matheysine et dans le Trièves.
Pour cela, nous fédérons, nous représentons et coordonnons les acteurs des soins de ville au service de la population.

santesudisere.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?

Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes

ZONE DE DISTRIBUTION : SOUSVILLE RESEAU

Conclusion sanitaire

2022

L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous. Cette eau présente un caractère agressif : elle peut dissoudre les matériaux à son contact. Un risque particulier existe lorsque le réseau comporte des canalisations en plomb.

Indicateur global de qualité

A

- A : Eau de bonne qualité
- B : Eau sans risque pour la santé ayant fait l'objet de non conformités limitées
- C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire l'objet de limitations de consommation
- D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 5 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 40 substances différentes.

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par plus de 4 captages. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine

Elle n'est pas traitée.

Votre réseau alimente 143 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « MAIRIE DE SOUSVILLE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « MAIRIE DE SOUSVILLE »

Quelques conseils

SAVEUR-COULEUR



Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

PLOMB



Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

TEMPÉRATURE



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

RÉSEAU PRIVÉ



Si vous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.

Pour aller plus loin

Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE — A — Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **17**
Conformité : **100 %**
Valeur maxi : **0 n/100 ml**
Années prises en compte : **2020, 2021, 2022**

NITRATES — A — Très bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **1**
Valeur moyenne : **1,1 mg/L**
Valeur maxi : **1,1 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS — - — Pas de données disponibles

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ — Eau douce

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **1**
Valeur moyenne : **7,12 °f**
Valeur maxi : **7,12 °f**

Ici, la tique attaque...

Ce parasite peut transmettre
la maladie de Lyme* ou *l'encéphalite à tique.

COMMENT ÉVITER LES MORSURES DE TIQUE ?



Lors d'une activité en plein air

- Portez des **vêtements et chaussures couvrants**
- Mettez un **chapeau** ou une casquette
- **Restez sur les sentiers** et évitez les hautes herbes
- Ne vous asseyez **pas à même le sol**

Après l'activité

- **Inspectez attentivement tout votre corps,** particulièrement les genoux, coudes, aine.
- Vérifiez le pelage de vos **animaux de compagnie.**

QUE FAIRE EN CAS DE MORSURE ?

Retirez la tique **rapidement** à l'aide d'un **tire-tique !**

En cas d'apparition d'une **plaque rouge** ou de **symptômes** (fatigue, fièvre, douleurs articulaires, etc.)
consultez un médecin

www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr

Taille | Quantité de venin libérée | Comportement

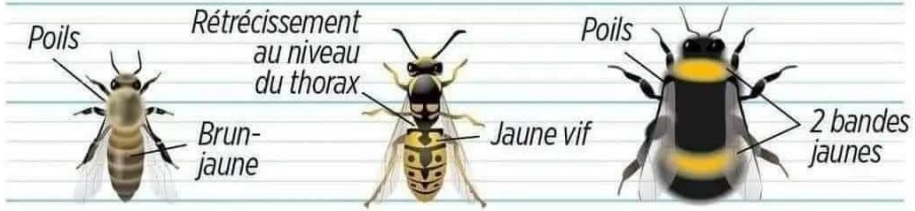

	ABEILLE *Apis mellifera*	GUÊPE *Vespula vulgaris*	BOURDON *Bombus terrestris*
Taille	11 à 13 mm (ouvrière)	11 à 14 mm (ouvrière)	11 à 23 mm
Quantité de venin libérée	50 µg	2 à 10 µg	2 à 10 µg
Comportement	Peu agressive Piqûre d'autodéfense **Meurt après la piqure**	Assez agressive **Peut piquer plusieurs fois**	Peu agressif Piqûre d'autodéfense **Peut piquer plusieurs fois**

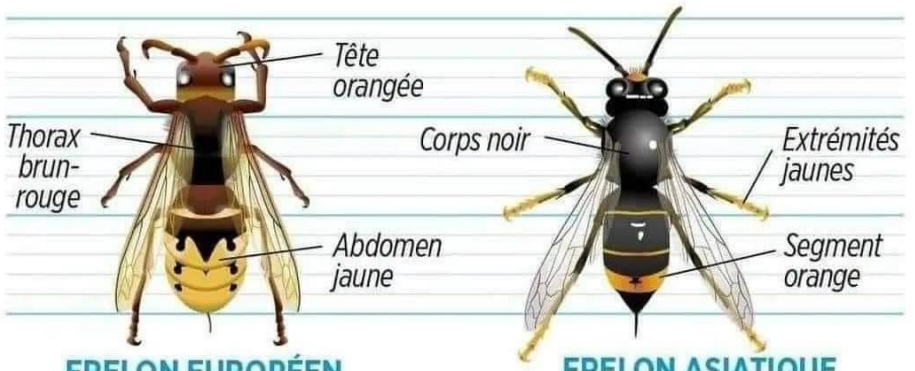

	FRELON EUROPÉEN *Vespa crabro*	FRELON ASIATIQUE *Vespa velutina*
Taille	18 à 35 mm (ouvrière)	17 à 32 mm
Quantité de venin libérée	2 à 10 µg	2 à 10 µg
Comportement	Piqûre très douloureuse **Peut piquer plusieurs fois**	Piqûre très douloureuse **Peut piquer plusieurs fois**

Frelons et autres insectes

Moustique tigre : agissons pour un été plus tranquille !

Le moustique tigre est implanté dans notre commune. **Au-delà des nuisances qu'il peut générer au quotidien, le moustique tigre peut véhiculer des maladies virales** (dengue, chikungunya, zika). Il peut en effet contracter une de ces maladies en piquant ne personne contaminée suite à un voyage dans les zones tropicales puis contaminer une autre personne.

Portrait-robot du moustique tigre

Taille : 5 millimètres environ

Apparence : Rayures noires et blanches sur l'abdomen et les pattes

Particularités : Pique le jour / Est très vif / Vit à côté de son lieu de ponte

Où se trouve le moustique tigre ?

Le moustique tigre réapparaît chaque printemps et colonise les petits contenants naturels ou artificiels de toutes formes situés près des habitations. La femelle pond ses œufs à l'intérieur des réceptacles juste au-dessus du niveau d'eau. Une fois dans l'eau, les œufs se développent très rapidement (environ une semaine). La femelle peut pondre tous les 4 à 5 jours, jusqu'à 150 œufs par ponte. Le moustique tigre évolue ensuite dans un périmètre de 150 mètres autour de son lieu de naissance.

Si vous remarquez un moustique tigre chez vous, c'est qu'il est forcément né à proximité : sur un balcon de votre immeuble, dans votre jardin ou chez votre voisin. Vous avez donc les moyens d'agir en amont afin qu'ils ne vous envahissent pas !

Le moustique en Auvergne-Rhône-Alpes

Détecté pour la première fois en 2012, le moustique tigre ne cesse de gagner du terrain : il est désormais implanté dans les 12 départements de la région. En 2022, on comptait 800 communes colonisées contre 645 en 2021. 66% des habitants de la région sont ainsi impactés par le moustique tigre.

Comment agir pour réduire la présence du moustique tigre ?

Il est essentiel de veiller à ce que le moustique tigre ne se développe pas chez vous !

Voici quelques gestes simples et essentiels à mettre en œuvre chez vous d'avril à octobre. Prenez quelques minutes chaque semaine pour empêcher le moustique tigre de vous envahir !

• Mettez à l'abri ou supprimez tous les contenants où l'eau peut s'accumuler : soucoupes pour les pots de fleurs, pneus, bâches, jouets, mobilier de jardin, pieds de parasols, etc.

• Vérifiez le bon écoulement des eaux de pluie (gouttières, regards, caniveaux …) et entretenez votre jardin (taille, débroussaillage, élimination des déchets végétaux).

• Changez l'eau des fleurs une fois par semaine.

• Couvrez les bidons, citernes, bassins de récupération d'eau de pluie ou piscines gonflables hors d'usage et retournez les arrosoirs et brouette.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes

E.I.D moustitigre Rhône-Alpes



ASSOCIATIONS

CYPIEE

Un espace public numérique au service des Matheysins

Cypiée a pour mission de vous initier, et de vous aider à progresser dans l'utilisation des différents outils numériques.

contact@cypiee.fr ☎ 04.76.30.15.78 - 07.65.87.71.38

.→ Permanences pour les démarches administratives

→ Soutien à la parentalité avec des ateliers pour accompagner les parents dans la gestion des écrans et à la prévention, les dangers d'internet.

→ Des formations : la plus courante est la formation « smartphone » dont l'objectif est de vous rendre plus à l'aise dans son utilisation, de favoriser le lien social, de maintenir le lien avec vos proches.

→ Le Club Numérique : un atelier destiné à découvrir et en apprendre plus sur le numérique

→ Senior geek : une activité ludique de bowling vituel

→ Code Club : une activité pour les jeunes de 9 à 13 ans pour apprendre les bases du codage informatique. Gratuit sur inscription

Nous intervenons également dans les écoles, les associations, nous développons des projets portés par des adhérents comme « Matheysins d'Italie »



CAFES

Ateliers proposés :

- **Atelier aquarelle**
- **Atelier couture**
- **Atelier carterie**
- **Atelier QI-GONG**
- **Atelier informatique**
- **Cours de français** débutant, avancé et examen DELF: lundi, mardi et vendredi (demander les horaires)

Nous avons également **un service Écrivain public** (accompagnement à la compréhension et rédaction de courrier administratif…)

Ateliers accessibles à toutes et tous (*adhésion à l'association demandée*).

Adresse : 17 avenue Docteur Tagnard 38350 La Mure d'Isère **Téléphone** : 04 76 30 94 42

Adresse **mail** : association.cafes@associationcafes.org





La mairie de Sousville soutient cette association en lui confiant des travaux comme la réfection et la mise aux normes PMR de la salle communale.

Rose Altitude vient en aide et soutien les femmes atteintes par des cancers féminins sur le territoire Matheysine-Trièves. C'est une main tendue aux malades avec une écoute personnalisée, un soutien moral et financier grâce à différentes actions : les activités de bien être, les activités sportives adaptées et le café rose environ un fois par mois avec des thèmes comme la découverte de la réflexologie ou de l'acupuncture.

L'association participe également à l'information avec de nombreuses actions de prévention de ces cancers, tout au long de l'année, pour des publics très divers : en entreprises, dans les clubs sportifs pour les plus jeunes, pour le personnel de mairie, et les lycéens avec une ouverture à la prévention du HPV. Elle est présente au forum des associations en septembre et pendant le mois d'octobre rose sur le marché de La Mure.

Rose Altitude c'est aussi l'organisation d'évènements pour récolter des fonds et faire connaitre son action de prévention notamment les Marches Roses en octobre sur La Mure, Mens, et des spectacles ou concerts.

En parallèle de son action l'association a également participé au financement de l'échographe à l'hôpital Fabrice Marchiol.

La commune de Sousville soutient financièrement cette association locale à travers une subvention.

Pour toutes informations vous pouvez contacter l'association : rosealtitude@gmail.com



Comité d'animation de Sousville

Le 18 novembre 2023, onze Sousvillois se sont réunis pour créer le comité d'animation de Sousville. Cette association (loi 1901) a pour but d'organiser des moments conviviaux pour les habitants de la commune.
L'association vous tiendra au courant des animations proposées tout le long de l'année.
Pour ceux ou celles qui veulent adhérer au comité, la cotisation annuelle est de 10 euros par an.
Les animations sont proposées aux Sousvillois ; l'adhésion reste bien sûr facultative.



Une partie des membres actifs du comité

Pour l'année 2024, Le comité propose aux sousvillois de se retrouver chaque mardi après-midi de 14h à 17h à la mairie, pour les personnes qui souhaitent partager un moment convivial autour de jeux de société, goûter... L'inscription n'est pas nécessaire.
Le samedi 9 mars ; le traditionnel concours de belote aura lieu à la mairie de Sousville.
En espérant que ce comité permettra des beaux moments de rencontres et de convivialité.

Sainte AGATHE 2023







Privées depuis deux ans pour cause de pandémie, 16 Agathes ont pu se retrouver le dimanche 26 février 2023 pour fêter leur sainte patronne autour d'un repas au restaurant "L'O à la bouche", à La Mure.

Monsieur le maire Denis PONCET est venu accompagné de Patrick SANDRA pour introduire l'événement et partager l'apéritif qui était offert par la mairie.

Le menu était le suivant :

- Assiette gourmande : asperge verte mayonnaise
- Jambonnette de dinde confite sauce aux cèpes
- Parfait glacé au miel et noix, crème anglaise
- Café

L'organisation était assurée par Isabelle NEY et Marie-Joëlle DESMOULINS.

Pour la prochaine édition ce sera Céline MENDUNI et Julie NEY qui seront les prieuses 2024.

Concours de belote

Le 25 mars 2023, 32 joueurs de belote se sont retrouvés à la mairie de Sousville. Une buvette était animée par des bénévoles de la commune.







Chaque joueur a eu un lot

.



Les heureux gagnants sont :

Pierrick et Désiré

HOMMAGE A JEAN NOEL LUYAT

Le samedi 17 juin 2023, l'équipe municipale de Sousville avait convié les habitants de la commune à rendre un hommage à Jean-Noël LUYAT, maire décédé le 26 mars 2022. Un moment fort en émotions.

En présence de son épouse Patricia, de ses enfants et de sa famille, de nombreux élus et de ses amis, Denis Poncet, le maire actuel a retracé le parcours de Jean-Noël.





Tout d'abord conseiller municipal à partir de 1974 puis maire depuis 2014, il avait été réélu en 2020. C'était un homme de cœur, bienveillant avec tous, très attaché à sa commune. Il était altruiste, il avait toujours un mot gentil pour chacun.



Il avait su fédérer autour de lui une équipe de conseillers avec qui il savait travailler en équipe.

Jean-Noël avait une connaissance approfondie de sa commune et de ses habitants. Il était aussi à l'écoute de tous.il s'était également investi dans le monde agricole et au sein de la Confrérie du Murçon Matheysin dont les membres étaient présents ce samedi 17 juin.

Une implication dans la vie de la commune en tant qu'élu pendant près de 40 ans, où il laisse un grand vide dans le cœur des Sousvillois et des gens qui l'ont côtoyé. Denis Poncet a ensuite dévoilé une plaque sur le mur de la mairie, puis un magnolia a été planté dans le jardin de la commune.

Jean-Noël aimait rassembler les personnes. C'est donc ce qu'il s'est passé ce samedi en sa mémoire.







20 ans de mariage

Le 29 juillet 2023, la Mairie de Sousville accueillait Agnès et Pascal CHARLES qui avaient choisi de fêter leurs 20 ans de mariage en renouvelant leurs vœux. Entourés de leurs témoins, famille et amis Ils se sont dit « oui » pour la seconde fois devant Patricia LUYAT Conseillère municipale, Chrystelle SECOND Secrétaire de Mairie et le Maire Denis PONCET qui a rempli le rôle de photographe pour immortaliser ce moment.





« Meurs et deviens »

Le 23 septembre 2023, à la mairie de Sousville, Maurice Dolmadjian a donné une conférence sur le génocide arménien de 1915 raconté dans son livre "Meurs et deviens". Maurice Dolmadjian, âgé de 78 ans, est originaire de Vienne, professeur de philosophie il a réalisé une grande part de sa carrière professionnelle au lycée de La Mure et actuellement, il enseigne toujours la philosophie à l'Université Inter-Ages du Dauphiné.

Son livre raconte le génocide arménien perpétré en 1915 vu à travers l'histoire de sa famille. Lors de la première guerre mondiale, l'empire ottoman se retrouve allié au royaume de Prusse et à l'empire austro-hongrois contre la France, le Royaume-Uni et leur allié russe. Profitant de la guerre et mû par un mouvement nationaliste fort, le gouvernement ottoman "Jeunes-Turcs" veut rassembler tous les peuples turcs de la Turquie à l'Asie centrale, le seul obstacle à cette unification était les Arméniens. Des milliers d'arméniens seront assassinés, les rares survivants seront voués à l'exil dans le monde entier.

Ce génocide est aujourd'hui toujours nié par le gouvernement turc.

Pour conclure sa conférence, M. Dolmadjian évoque la situation actuelle de l'enclave arménienne du Haut-Karabagh envahi par l'armée de l'Azerbaïdjan, à nouveau des Arméniens sont chassés de leurs demeures et se retrouvent sur les routes de l'exil...



HALLOWEEN A SOUSVILLE



Pour leur plus grand plaisir, quelques personnes de la Commune ont reçu la visite d'enfants qui fêtaient Halloween. Les paniers se sont vite remplis de friandises. Ce fut un moment d'échange très sympathique et chaleureux entre générations. Merci d'avoir accueilli ces petits avec autant de gentillesse.

Commémoration du 11 novembre

Comme chaque année les sousvillois étaient invités à venir à la Mairie pour la célébration de la commémoration du 11 novembre. C'est un moment de recueillement et de souvenir pour les soldats morts pour la France lors des différents conflits et durant l'année écoulée. Après le mot d'accueil de Monsieur Denis Poncet le Maire rappelant le contexte actuel dans le monde et les conflits en cours, Patricia Luyat et Jean-Michel Locatelli ont lu le texte officiel du ministère des Armées, Marie-Pierre Mourard un poème évoquant la dureté des combats pour les soldats.

Une gerbe a été déposée au pied des deux stèles en l'honneur des soldats sousvillois : Vincent Victor et Jourdan Louis morts lors de la Première guerre mondiale, Ney Rodolphe mort dans le Vercors lors de la Seconde guerre mondiale.











Repas des aînés

Le dimanche 26 novembre, le traditionnel repas des aînés s'est déroulé au restaurant l'O à la Bouche à la Mure. 30 personnes avaient choisi de partager ce moment avec les élus de la commune. 13 colis simples et 9 colis doubles ont été distribués aux personnes qui ne souhaitaient pas ou ne pouvaient pas être présentes.



Agneau de chez Flavien avec accompagnement de légumes et féculent

Fromage sec

Parfait glacé à la Chartreuse verte sauce chocolat





Fête de fin d'année 2023

Beau succès pour la fête de fin d'année qui s'est déroulée le 10 décembre 2023 dans la salle de la mairie, joliment décorée par Janine, Patricia, Evelyne et Élisabeth.

La distribution des colis de Noël et des cadeaux aux enfants s'est passée autour d'un goûter gourmand et réconfortant qui a rassemblé toutes les générations, cette nouvelle formule a été très appréciée.

Un grand merci à Marie-Pierre pour son chocolat traditionnel, à Stéphane pour son vin chaud maison, aux pâtissières et à tous ceux qui ont œuvré pour la réussite de cette belle rencontre !













État civil de la commune



Madame Sandra Lucienne, née le 28 mars 1921, la doyenne de la commune, nous a quittés le 6 février à l'âge de 101 ans.



Madame Fernande Desmoulins, née le 17 décembre 1927, nous a quittés la veille de ses 96 ans, le 16 décembre 2023.

Naissance

Bienvenue à Chiara Ney, née le 18 mars 2023.

Le 31 décembre 2023, la commune compte toujours 145 habitants.

<u>Notre jeune sousvillois de 20 ans</u> : <u>Cyrian Molinari-Christophe</u>

Ayant pour but de devenir pâtissier-chocolatier, Cyrian a continué sa belle progression en 2023 afin de concrétiser sa passion.

-**Le 13 mars 2023** à Arras, après 6 mois de préparation et 8 heures d'épreuve, il obtient le deuxième prix de la finale du meilleur apprenti de France pâtissier.



-**Le 20 juin 2023**, il décroche la mention complémentaire pâtisserie/ dessert à l'assiette/ chocolaterie à l'IMT de Grenoble.

-**Le 23 septembre 2023**, il participe au *Rabelais jeunes talents* de la gastronomie française à Paris.





-**Depuis septembre 2023**, après le CAP pâtissier obtenu en 2022, il se prépare pour un CAP chocolatier. Il est alors en apprentissage au sein de l'entreprise Meunier Chocolatier à Grenoble. Cette épreuve se déroulera en juin 2024, puis Cyrian espère rejoindre la capitale avec pour objectif le dernier diplôme qui sera le Brevet Technique des Métiers de pâtisserie confiseurs (BTM), sur une période de 2 ans.

-**En ce début d'année 2024**, en tant que participant au *Rabelais des jeunes talents*, Cyrian a été invité au Palais de l'Elysée par le président Macron pour la dégustation de la galette des rois. Nul doute que ce moment restera inoubliable !



Félicitations à ce jeune pour ses réussites, sa détermination, son travail et bonne chance à lui pour la suite !





Pièce artistique réalisée par Cyrian.

Une page d'Histoire

Un Sousvillois mort en 1812 au retour de la campagne de RUSSIE

Article Dauphiné Libéré paru le 19 novembre 2023

En Isère, le passage de l'Aigle est enraciné à Corps, où il a dormi à l'Hôtel du Palais chez Dumas, le soir du 6 mars 1815 mais aussi à La Mure où il fait une entrée triomphale le lendemain. Ce 7 mars, le face-à-face avec l'armée royaliste à Laffrey symbolise la dimension de l'homme. Certes Ridley Scott n'est pas venu tourner à La Prairie de la Rencontre, halte touristique et historique, mais ce théâtre mériterait bien de figurer dans le film.

Des Matheysins derrière Napoléon

Napoléon et la Matheysine, c'est un chapitre de l'Histoire avec des hommes dont les noms se sont effacés. En voici quelques-uns.

Pierre-Noé Genevois (1737-1817), maire de La Mure et juriste, joue un rôle important dans l'arrivée de Napoléon dans la ville-centre.

Louis-Joseph Guillot (1757-1839), notaire et juge de paix, est conseiller municipal puis adjoint de Genevois en mai 1815. Il a déjà approché Napoléon lors du sacre à Notre-Dame de Paris, le 2 décembre 1804.

Son frère, Jean-Pierre Guillot (1760-1831) dit "Guillot l'Égyptien", a participé à la campagne d'Égypte aux côtés de Bonaparte en 1799, en tant qu'employé des subsistances militaires à l'Armée d'Orient. On l'appelle, parfois, "Guillot l'Abbé" puisqu'il était prêtre, notamment à Cholonge pendant la Révolution.

Le général Pierre Clavel (né à Oris-en-Rattier en 1773) s'engage en 1792. Il devient général de brigade en 1813 après les campagnes d'Italie, de Prusse, de Pologne et d'Espagne. Lors de la campagne de France en 1814, il se distingue en défendant les buttes Chaumont à Paris. Capturé par les Russes puis échangé, Pierre Clavel se soumet au roi. Mais à Grenoble, le 7 mars 1815, le général offre ses services à l'Empereur. Il se retirera en Haute-Saône après 40 ans de carrière, de multiples blessures et décorations.



À Laffrey, le site historique de la Prairie de la Rencontre accueille ponctuellement des manifestations en présence de reconstituteurs. Archives photo Le DL/Eric Couhin

Barthélémy Buis naît en 1768 aux Verneys, hameau de Valbonnais. Chasseur à cheval, il est aide de camp de Napoléon à Austerlitz. Il reçoit la médaille de la Légion d'honneur pour attitude héroïque.

Pierre-André Luyat, de Sousville, capitaine-pontonnier du général Eblé, meurt en 1812 au retour de la désastreuse campagne de Russie. Il



Souvenirs, souvenirs…….



1995 : remise de médailles



1996 : Repas des ainés



1998 : Sainte Agathe au Murtel



1998 : Goûter de Noël des enfants





2000 : remise de médaille par Mr Migaud à Jean-Noël Luyat et Joseph Gauthier

LE COIN DES GOURMANDS

Filet de bœuf cuisson lente

Ingrédients (pour 4 personnes) :

- 800 g de filet de bœuf
- 1 échalote
- 2 cuillères à soupe de vinaigre balsamique
- 20 cl de vin rouge corsé
- 50 cl de fond de bœuf
- 100 g de beurre

Préparation de la recette :

Faire rôtir le filet à la poêle dans du beurre très chaud pendant 5 minutes environ.

Le mettre dans le four préchauffé à 80°C.

Déglacer le beurre avec l'échalote coupée finement, rajouter le vin rouge, laisser réduire de moitié, puis rajouter le vinaigre balsamique et le fonds de veau. Laisser réduire à nouveau de moitié, puis ajouter 100 g de beurre que vous laissez fondre et se mélanger à la sauce.

Napper le filet de bœuf avec la sauce et le laisser cuire 3 heures à 80°C pour une cuisson parfaite, ensuite vous pouvez le laisser à 60° pendant au moins deux heures.



Tarte sablée aux noix et au caramel

Pour 6 personnes

Pour la pâte :

1 œuf

125 gr de beurre très froid

250 gr de farine

125 gr de sucre

1 gousse de vanille

Pour la garniture :

15cl de crème liquide

50 gr de beurre salé

250 gr de cerneaux de noix

200 gr de sucre

Préparez la pâte :

Coupez le beurre en morceaux. Mettez la farine et le sucre dans un saladier. Fendez la gousse de vanille en deux et prélevez les graines puis ajoutez-les au beurre dans le saladier et travaillez du bout des doigts pour obtenir une pâte sablonneuse. Ajoutez l'œuf, mélangez et formez une boule.

Réservez 30 min au frigo.

Préchauffez le four à 180°. Froncez la pâte dans un moule à tarte.

Enfournez 20 minutes. Laissez refroidir.



Préparation de la garniture :

Étalez les noix sur la plaque du four recouverte de papier cuisson et enfournez 10 minutes pour bien les torréfier.

Faites tiédir la crème dans une petite casserole. Dans une poêle à fond épais, mettez le sucre et faites-le chauffer à feu moyen en remuant de temps en temps jusqu'à ce qu'il prenne une couleur ambrée, coupez le feu.

Versez la crème doucement en mélangeant vivement.

ATTENTION aux éclaboussures. Ajoutez le beurre coupé en morceaux et mélangez au fouet afin d'obtenir un caramel lisse puis rajoutez les noix et mélangez. Versez cette préparation sur la pâte et laissez refroidir.

Vous souhaitez participer à la rédaction du bulletin, traiter ou voir développer un sujet particulier, communiquer une information intéressant l'ensemble des habitants ou, tout simplement, faire une suggestion ou une proposition, faites-le savoir. Nous sommes à votre écoute tout au long de l'année.

SOUSVILLE



Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont participé à la rédaction, à la mise en page et à l'impression de ce bulletin.

Denis Poncet